

Arrêté du 29 juillet 2010 portant nomination du jury de l'examen professionnel d'huissier de justice
NOR : JUSC1020332A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n° 75-770 du 14 août 1975 relatif aux conditions d'accès à la profession d'huissier de justice ainsi qu'aux modalités des créations, transferts et suppressions d'offices d'huissier de justice et concernant certains officiers ministériels et auxiliaires de justice, notamment son article 19 ;

Vu la proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 16 juillet 2010 ;

Vu l'avis du bureau de la Chambre nationale des huissiers de justice en date du 30 juin 2010 ;

Vu l'avis de la Fédération des employés et cadres Force Ouvrière en date du 1er juillet 2010 ;

Vu l'avis du Syndicat national du personnel d'encadrement et assimilés des avocats salariés, des cabinets d'avocats et activités connexes en date du 5 juillet 2010 .

ARRÊTE

Article 1

La composition du jury de l'examen professionnel d'huissier de justice prévu à l'article 19 du décret du 14 août 1975 susvisé est fixée ainsi qu'il suit :

I- Titulaires

Président :

Mme Francine BARDY, conseiller à la Cour de cassation ;

Membres :

M. Philippe HOONAKKER, professeur des universités à l'université de Strasbourg ;

Me Marc DYMANT, huissier de justice à Paris (75) ;

Me Bernard RAY, huissier de justice à Dompierre-sur-Besbre (03) ;

Me Mylène LEFEBVRE, huissière de justice à Beaumetz-lès-Loges (62) ;

Mme Caroline FERRAND, clerc d'huissier de justice à Paris (75).

II- Suppléants

Président :

M. Jean-Claude ANDRÉ, conseiller à la Cour de cassation ;

Membres :

M. Yves STRICKLER, professeur des universités à l'université de Strasbourg ;

Me Thierry GUINOT, huissier de justice à Paris (75) ;

Me Philippe MONTAUBRIC, huissier de justice à Cahors (46);

Me Frédéric TONUS, huissier de justice à Montpellier (34) ;

Mlle Emmanuelle DENOYELLE, clerc d'huissier de justice à Lille (59).

III- Examineurs spécialisés

Me Serge ABADIE, huissier de justice à Castres (81) ;
Me Guy BRICARD, huissier de justice aux Sables-d'Olonne (85) ;
Me Francis CALVET, huissier de justice à Saint-Céré (46) ;
Me Jacques CASTELAIN, huissier de justice à Lillers (62) ;
Me Françoise CHUDEAU-HULAUD, huissière de justice à Nantes (44) ;
Me Didier DECEMME, huissier de justice à Objat (19) ;
Me Hervé DEUFF, huissier de justice à Plouigneau (29) ;
Me Odile DUNAUD, huissière de justice à Thiais (94) ;
Me Jean-Christophe DUPUY, huissier de justice à Angoulême (16) ;
Me Béatrice DUQUERROY, huissier de justice à Paris (75) ;
Me Laurent GUITOU, huissier de justice à Saint-Médard-en-Jalles (33),
Me Jacques HUTIN, huissier de justice à Creil (60) ;
Me Yves MAS, huissier de justice à Bordeaux (33) ;
Me Myriam MASSON, huissière de justice à Epernay (51) ;
Me Bernard MENUT, huissier de justice à Mirebeau (86) ;
Me Francis RAUNER, huissier de justice à Saverne (67) ;
Me Jean-Michel ROUZAUD, huissier de justice à Montpellier (34) ;
Me René-Gabriel SAFFRE, huissier de justice à Tourcoing (59) ;
Me Gérard SALA, huissier de justice à Martigues (13) ;
Me Christine VALES, huissière de justice à Toulouse (31) ;
Me Jean-Loup VIDON, huissier de justice à Nogent-le-Roi (28) ;
Me Michel WEISSE, huissier de justice à Thionville (57).

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 29 juillet 2010

Pour la ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau

Laurent VALLEE